

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 1611 autorisant M. Benatti Nando de nationalité italienne, à acquérir un immeuble sis à Djibouti.

n° 1611

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
27 décembre 1962

Numéro JO
n° 12 du 31/12/1962

Date du numéro
31 décembre 1962

VISAS

Vu la demande de M. Benatti Nando en date du 19 décembre 1962,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— M. Benatti Nando, électricien, de nationalité italienne, demeurant à Djibouti, est autorisé à acquérir un immeuble urbain bâti sis à Djibouti, à l'angle de la rue Marchand et du boulevard Bonhour, et immatriculé au Livre Foncier du Territoire sous le n° 60 au nom de M. André Marill et de Mme Veuve Pierre Marill. Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Pour le Chef du Territoire et par délégation :Le Secrétaire Général,Maurice LEVALLOIS.